



Plan d'action local 2022-2025
Reddition de comptes 2023-2024 et 2024-2025

PRIORITÉ LOCALE 1 : LA GOUVERNANCE - elle est assurée par l'assemblée générale, le comité de direction, le conseil des présidents et les différents comités

2

OBJECTIFS	MOYENS	OUI	NON	OUI	NON	SUIVI/DÉCISION
		23-24	24-25			
Développer une gouvernance plus démocratique et plus représentative.	Participation de la présidence et des membres du CD à des comités de l'AQDER provinciale					Présidence : non Gilles : Comité WEB Robert : Comté vigilance ½ année
	Participation au CA de l'ADEL					4 sur 5
	Poursuite du modèle participatif de l'assemblée générale				■	Manque de temps
	Utilisation de la plate-forme Zoom en assemblée générale afin de maximiser la participation		■			Essai pour diffusion seulement sans possibilité de poser des questions AG 2025
	Participation d'un membre de notre section au CV- comité de vigilance					Démission de Robert janvier 2025
	<i>Recruter des membres pour la composition du DC</i>					2 personnes

PRIORITÉ LOCALE 2 : LE SOCIO-CUTUREL - cette priorité s'actualise à principalement par des activités sociales et culturelles

OBJECTIFS	MOYENS	OUI	NON	OUI	NON	SUIVI/DÉCISION
		23-24	24-25			
Offrir des activités à des moments forts de l'année	Réalisation d'un sondage sur les intérêts des membres					Valider en AG septembre 25 : intérêts et niveau de satisfaction des activités offertes en 24-25
	Présentation de conférences sur des sujets d'intérêt					Une conférence locale
	Proposition d'activités variées culturelles et sociales Proposition d'activités sociales (dîner).					Aucune activité sportive 4 activités réalisées : dîner en 23-24 et en 24-25 Niveau de participation en moyenne 20 personnes incluant des conjoints
	Organisation de rencontres virtuelles pour rejoindre plus de membres qui ne peuvent pas se déplacer					
	Organisation de déjeuners ou de dîners dans chaque CSS en impliquant des membres					Pas de déjeuner en 24-25

PRIORITÉ LOCALE 3 : L'ÉCONOMIQUE – les assurances, l'indexation et nos régimes de retraite constituent les principaux dossiers de cette priorité

4

OBJECTIFS	MOYENS	OUI	NON	OUI	NON	SUIVI/DÉCISION
		23-24	24-25			
Être vigilants et préoccupés par la pérennité de nos régimes de retraite	<p>Participation et concertation avec d'autres organismes lorsque des actions sont menées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Protection de nos acquis ➤ Maintien d'une visibilité de notre situation et de nos conditions de retraités auprès des élus politiques – responsabilité provinciale 					Responsabilité provinciale
S'assurer de diffuser l'information dans le dossier des assurances	<p>Désignation d'une personne responsable de ce dossier dans notre section</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diffusion des nouveautés en matière d'assurances ➤ Rencontre ZOOM : Espace client - DIALOGUE 					
Assurer une bonne gestion financière	<p>Gestion des dépenses et des entrées efficaces – gestion mensuelle</p> <p>Attribution rigoureuse des sommes aux différents postes</p> <p>Mise en place d'un comité de vérification local et respect des recommandations au besoin</p> <p>Envoi des états financiers locaux à l'AQDER provinciale</p>					

PRIORITÉ LOCALE 4 : LA COMMUNICATION – elle se concrétise par de l'information provenant de la section locale et de l'AQDER provinciale (courriels, envois postaux, autres échanges)

OBJECTIFS	MOYENS	OUI	NON	OUI	NON	SUIVI/DÉCISION
		23-24		24-25		
S'assurer que les membres soient tenus informés tant au niveau local que provincial	Publication du Trait d'Union en début d'année	1		1		
	Publication d'un Trait d'Union Express au besoin pendant l'année	1			1	
	Envoi des Inform AQDER et ou toutes autres informations	30		9		
	Transmission des procès-verbaux du CD	10		9		
	Transmission par la présidence d'informations en présence des membres et communiqués au besoin					
	Rédaction d'un plan d'action et reddition de comptes					
Maintenir et promouvoir l'utilisation de notre site WEB	Publication de la rubrique du Bonheur	5		3		

PRIORITÉ LOCALE 5 : LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES AÎNÉES- cette priorité vise à traiter les membres en toute dignité

6

OBJECTIFS	MOYENS	OUI 23-24	NON 24-25	OUI 24-25	NON 24-25	DÉCISION
Militer pour le maintien à domicile	Appui aux solutions et aux recommandations de la Coalition pour la dignité des aînés					
Étendre la couverture de l'assurance maladie	Ajout de soins universels : dentisterie, ophtalmologie etc. (responsabilité provinciale)					Responsabilité provinciale
	Promotion du programme fédéral en soins dentaires					
Supporter et accompagner les membres	Appel et ou visite à des membres qui ne participent pas à nos rencontres afin de connaître leurs besoins, leurs difficultés					
Garder un contact avec les membres	Appels, communications afin de répondre aux questions de nos membres Envoi de cartes, de certificats etc.					
Promouvoir l'importance de la prévention en santé physique, mentale et cognitive	Offre d'activités physiques dans notre programmation					
	Publication de capsules d'information					
	Présentation de sites ou de liens qui font la promotion de ces volets					

PRIORITÉ LOCALE 6 : LES NOUVEAUX MEMBRES – quoique cette priorité concerne plus particulièrement les membres retraités au cours des 5 dernières années, elle concerne aussi les futurs retraités

OBJECTIFS	MOYENS	OUI	NON	OUI	NON	SUIVI/DÉCISION
		23-24	24-25			
Établir et maintenir des liens avec l'ADEL	Présence et siège au CA de l'ADEL					
	Collaboration et participation à l'organisation d'activités				Red	Pas d'activité
Prendre contact avec les futurs retraités	Invitation à une rencontre locale d'information					2 rencontres d'accueil en mai. 15 personnes dont 4 nouveaux membres
	Révision de la communication aux futurs retraités en vue de les inviter à collaborer et à participer aux rencontres					